

Bilan de la consultation publique pour la mise à jour de la Politique culturelle

Trois rencontres de consultation publique concernant la mise à jour de la Politique culturelle de la MRC de Témiscouata ont eu lieu les 13, 21 et 22 mai 2014 à Lejeune, Témiscouata-sur-le-Lac (quartier Notre-Dame-du-Lac) et Rivière-Bleue. 78 intervenants culturels, représentants des instances gouvernementales et citoyens participèrent à ces rencontres. Divers secteurs culturels étaient représentés: les arts de la scène, les arts médiatiques, les arts visuels, les communications, la culture scientifique, l'histoire et le patrimoine, les lettres, les métiers d'art, etc. Le Comité culturel et la MRC de Témiscouata, qui organisaient ces rencontres, ont proposé six questions de développement culturel aux participants. Voici, pour chacune d'entre elles, la présentation de l'ensemble des réponses recueillies, puis les idées qui ressortent davantage.

Question 1

Qu'est-ce qui nous démarque au plan culturel au Témiscouata? (forces)

- La situation géographique et les frontières qui favorisent, avec le contexte historique, le multiculturalisme ainsi que des collaborations avec les communautés des régions voisines du Nouveau-Brunswick et du Maine.
- Une culture (au sens large) reliée au mode de vie des productions forestière, agricole et acéricole.
- Les paysages, la manière de les habiter et leur influence sur le processus de création des artistes et artisanEs.
- L'ouverture, l'intérêt, la débrouillardise, la passion, l'implication, la mobilisation et le dynamisme du milieu, qui se manifeste notamment par le bénévolat dans les communautés et le soutien des municipalités.
- La proximité, l'accessibilité et la diversité de l'offre culturelle.
- Les nombreux festivals et événements diversifiés et la notoriété de plusieurs d'entre eux (ex. Le Tremplin, Pohénégamook en danse, le Salon des artistes et artisans du Témiscouata).
- Les infrastructures, dont plusieurs ont été améliorées au cours des dernières années (ex. le réseau de bibliothèques municipales, Aster, le Fort Ingall) ou créées (le BeauLieu culturel du Témiscouata, le Parc national du Lac-Témiscouata).
- Les nombreux organismes (ex. Aristodanse, les écoles de musique du Témiscouata et la Clé des Chants, les 4 Scènes).
- Le grand nombre d'artisanEs, d'écrivainEs de même que d'artistes en arts de la scène et en arts visuels.
- La présence de circuits (ex. les Jardins célestes, les Murmures des villages, les croix de chemin) et de routes touristiques (ex. la Route des frontières).
- Les interventions en matière de culture (politiques culturelles) de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs et de la MRC de Témiscouata.
- Le patrimoine sous toutes ses formes, mais particulièrement le patrimoine immatériel (les savoir-faire, la mémoire des aînés, les arts et les traditions populaires, la culture orale et écrite) et bâti (ex. l'Auberge Marie Blanc, le pont Romain-Caron, la Gare de Rivière-Bleue).
- La présence de sites archéologiques référant à une présence humaine de plus de 10 000 ans au niveau autochtone dans la région.

Les principaux aspects:

- Le contexte frontalier et le multiculturalisme
- La richesse de la nature de ses paysages
- La diversité et la richesse de l'offre culturelle
- Des infrastructures de qualité
- De nombreux artistes et artisanEs actifs
- Le patrimoine immatériel et archéologique
- La politique culturelle de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Question 2

Quelles devraient être nos priorités culturelles pour les prochaines années?

- Consolider les acquis et les infrastructures (ex. écoles de musique), maintenir et faire progresser les événements (ex. le Tremplin, le Salon des artistes et des artisans du Témiscouata).
- Favoriser la concertation entre les intervenants culturels pour travailler davantage en réseau, partager des équipements, coordonner la programmation afin que se déroule des activités et des festivals en continu, faire davantage la promotion et la diffusion de la vie culturelle témiscouataine.
- Intéresser et impliquer les enfants dès leur jeune âge (éveil culturel) grâce aux bibliothèques municipales, aux cours de musique et aux cours d'histoire du Témiscouata, car ils constituent la relève en culture.

Faire la promotion de la culture dans les écoles (ex. Culture à l'école, harmonies, ateliers de musique, d'histoire et de folklore) au moyen d'un arrimage entre les politiques culturelles de la MRC de Témiscouata et de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ainsi que de la proposition de formations et de bourses (la Fondation de la persévérance scolaire de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs offre notamment des bourses reliées à la culture et au sport) pour rendre accessibles les activités culturelles en parascolaire à un plus grand nombre de jeunes (cours de danse ou de musique).

- Favoriser la participation et l'implication citoyenne. Rendre les milieux de vie intéressants par l'animation des lieux culturels de proximité (ex. les bibliothèques municipales, les Jardins célestes, les Murmures des villages, d'autres lieux culturels tels que les églises) et une offre culturelle plus accessible pour l'ensemble des publics (décentraliser les activités culturelles, développer le transport en commun et le covoiturage, organiser des activités intergénérationnelles). Favoriser l'intégration sociale des nouveaux arrivants.
- Recenser, protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti, religieux, archéologique et archivistique. Transmettre l'histoire et le patrimoine immatériel (savoirs, savoir-faire, mémoire, traditions, littérature orale et écrite, terroir) véhiculés entre autres grâce au Parc national du Lac-Témiscouata, au Musée du Témiscouata, aux groupes de l'Âge d'or et des Cercles de Fermières. Mettre en valeur le territoire, les paysages habités et la forêt. Sensibiliser les artistes et la population à l'art écologique.
- Avoir une ressource humaine chargée du développement culturel régional au Témiscouata, notamment pour coordonner un calendrier culturel simple et accessible, mettre à jour et actualiser le répertoire des intervenants culturels de la région. (Un poste au Pacte rural et en développement culturel sera ouvert prochainement à la MRC de Témiscouata.)
- Favoriser des liens plus étroits avec le milieu du tourisme afin de promouvoir l'offre culturelle pour attirer davantage de visiteurs et de citoyens.
- Favoriser des liens plus étroits avec les intervenants culturels des régions voisines (ex. Nouveau-Brunswick, Maine).

Les principaux aspects:

- Favoriser la concertation des intervenants culturels (activités, festivals, etc.)
- Impliquer les milieux, notamment les jeunes, et amener les écoles à fréquenter les infrastructures témiscouataines et à intégrer l'histoire régionale
- Favoriser la transmission du patrimoine immatériel ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et archivistique
- Maintenir une ressource humaine en développement culturel
- Promouvoir l'offre culturelle et faire un arrimage avec le secteur touristique

Question 3

Favoriser l'accès et la participation de la population à la vie culturelle

Comment peut-on inciter les citoyenNEs à s'intéresser davantage à la vie artistique et culturelle témiscouataine et à y prendre part activement?

- Démocratiser la culture : favoriser l'accessibilité par une offre culturelle décentralisée d'activités (ex. développer des activités et de l'animation dans les bibliothèques municipales, où la gestion des bénévoles et les heures d'ouverture seraient adaptées au besoin) tout en maintenant des événements de plus grande envergure dans les villes.
- Collaborer avec les communautés, les dynamiser et les impliquer (plusieurs porteurs culturels y contribuent également): créer des lieux de rassemblement, de rencontre et d'échanges dans chaque municipalité; favoriser des activités régulières afin de créer une habitude de participation; susciter des occasions d'expression artistique; favoriser des partenariats avec les régions du Nouveau-Brunswick et du Maine. Faire participer la population (et les acteurs culturels) au choix, à la programmation et à l'organisation de festivals et d'événements ainsi qu'à des concours de photographie et d'écriture afin de contribuer au réseautage des participants avec les artistes.
- Offrir des activités variées qui s'adressent aux publics de tous les âges (ex. activités intergénérationnelles de transmission de savoir-faire, activités en soirée accessibles aux travailleurs).
- Sensibiliser et intéresser les jeunes par des activités diversifiées dans un contexte scolaire (ex. activités parascolaires, conférences, visites d'intervenants culturels, sorties scolaires, ateliers).
- Offrir certaines activités gratuites ou à moindre coûts (ex. forfaits entre organismes et attrait, journées portes ouvertes et événements).
- Contre l'isolement des nouveaux arrivants (ex. offre de passes culturelles), des familles et des aînés (ex. rencontres et visites de lieux culturels, développement du transport en commun, du covoiturage et du transport scolaire adapté aux activités parascolaires).
- Publiciser, informer et promouvoir davantage la vie culturelle témiscouataine, entre autres grâce à la concertation entre les intervenants (ex. capsules radio, chroniques dans le journal, vidéos (Youtube), site Internet culturel, médias sociaux, calendrier culturel).
- Favoriser le partenariat avec des entreprises pour encourager la consommation culturelle (ex. offrir des bourses, des éléments de promotion, des cadeaux, des droits d'accès).
- Avoir un soutien technique pour conserver une aide à l'initiative, au marketing, à la technique et la promotion de même qu'un rôle de diffusion en échange d'une visibilité.

Les principaux aspects:

- Favoriser l'accès à la culture et à la vie culturelle
- Impliquer les communautés, particulièrement les jeunes et les écoles
- Promouvoir les activités culturelles et faire valoir les coûts abordables
- Établir des partenariats avec les entreprises

Question 4

Soutenir les intervenants culturels

Quels moyens pourraient être envisagés afin de mettre en valeur le travail et la production des artistes, des artisanEs et des intervenants culturels et les faire connaître auprès de la population?

- Mettre à jour le répertoire des intervenants culturels du Témiscouata et le rendre disponible en version électronique et papier afin de rejoindre davantage de gens.
- Mettre des locaux à la disposition d'artistes afin qu'ils puissent y exposer leurs œuvres (ex. les églises et les bibliothèques municipales qui apparaissent déjà comme des lieux de diffusion culturelle, les édifices publics et communautaires)
Note: Il est déjà possible de faire circuler des expositions temporaires dans les bibliothèques municipales.
- Poursuivre l'organisation du Salon des artistes et des artisanEs du Témiscouata, et proposer également des performances artistiques lors de festivals.
- Honorer un artiste témiscouatain majeur ou organiser un vernissage collectif lors d'un événement culturel annuel.
- Sensibiliser les entreprises, les organismes, les municipalités et la MRC de Témiscouata à adopter une politique d'achat local qui favoriserait les artistes, artisanEs et organismes culturels de la région (ex. cadeaux, décoration des locaux, etc.).
- Disposer de financement pour l'emploi d'artistes locaux ainsi que l'attribution de droits d'auteurs et d'expositions dans les galeries.
- Former une équipe mobile qui serait responsable de l'aspect technique des spectacles dans les lieux de diffusion témiscouatins.
- Créer une Route des artistes et artisanEs (circuit touristique ou événement ponctuel) qui pourrait être relié aux intervenants du Nouveau-Brunswick et du Maine.

Les principaux aspects:

- Rendre disponible un répertoire à jour des intervenants culturels du Témiscouata (versions électronique et papier)
- Favoriser la visibilité des artistes par des lieux d'expositions et de performances
- Maintenir le Salon des artistes et des artisanEs du Témiscouata
- Adopter une politique d'achat culturel dans les entreprises, les organismes, les municipalités et la MRC de Témiscouata
- Offrir un soutien financier

Question 5

Favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine

**Comment favoriser une meilleure connaissance et une prise en charge de notre patrimoine?
Comment sensibiliser la population à sa conservation et sa protection de même qu'au rôle des lieux d'interprétation historique (musées, sites historiques, centres d'interprétation)?**

- Poursuivre l'identification des ressources patrimoniales (patrimoines bâti, religieux, industriel, archéologique, paysager, petits patrimoines), bonifier le répertoire patrimonial, créer un cadre reconnaissant ses particularités selon certains critères et fournissant des recommandations relativement à leur gestion.
- Consolider les lieux patrimoniaux (ex. le Fort Ingall, le Parc national du Lac-Témiscouata, les gares de Rivière-Bleue, Cabano et Dégelis), dont certains ont été mis en valeur et aménagés pour un nouvel usage au cours des dernières années (ex. la Gare de Rivière-Bleue, le magasin général L.P. Beaulieu, l'église de Saint-Elzéar, l'église de Pohénégamook, le presbytère de Dégelis, le presbytère de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, le pont couvert Romain-Caron, le Pont international).
- Rendre les musées, les lieux de diffusion et les bibliothèques municipales, plus accessibles et dynamiques grâce à une interprétation actuelle et à des activités culturelles.
- Collaborer avec les communautés, susciter chez elles un sentiment d'appartenance, les informer et les impliquer à la cause des lieux patrimoniaux, entre autres au sein d'organismes reliés à l'histoire et au patrimoine (corvées pour l'entretien des sites et interprétation, membership à des organismes culturels).
- Réfléchir à la question de la conservation des archives et des églises (selon les règles du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec).
- Transmettre le patrimoine immatériel, dont les savoir-faire reliés aux métiers traditionnels, grâce à une pratique, des activités intergénérationnelles, des publications et l'écriture des mémoires des familles.
- Sensibiliser et intéresser les jeunes à l'histoire et au patrimoine dans un cadre scolaire.
- Établir des partenariats avec le secteur touristique pour la promotion des lieux patrimoniaux (ex. créer une Route des gares avec le Nouveau-Brunswick, publiciser les lieux et événements culturels dans les médias, organiser des visites guidées dans les musées et lieux d'interprétation, faire connaître le réseau des Économusées dont fait partie le Domaine Acer).

Les principaux aspects:

- Documenter et répertorier les diverses formes de patrimoine
- Développer le sentiment d'appartenance et l'implication de la population pour les lieux culturels
- Conserver les églises et les archives de la région
- Transmettre les savoirs du patrimoine immatériel
- Sensibiliser les jeunes à l'histoire locale
- Établir des partenariats et créer des circuits thématiques en collaboration avec les régions voisines

Question 6

Encourager et faciliter la concertation du milieu culturel

Quels sont les partenariats à favoriser afin de développer notre offre culturelle?

- Favoriser une meilleure concertation entre organismes culturels (ex. les 4 Scènes, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, l'Association des arts du Témiscouata, le Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec (ROSEQ)) pour une collaboration et une représentation du secteur, le développement de promotion commune et de forfaits (culturels, événementiels, services complémentaires), l'échange d'expertises et d'outils.
Propositions d'outils: un calendrier culturel à jour, simple et efficace, accessible en format électronique et papier (afin de coordonner la programmation d'événements dans la région), un bottin des intervenants culturels, à jour, accessible en format électronique et papier.
Propositions d'instances et d'événements: maintenir un Comité culturel actif et représentatif du territoire et du milieu témiscouatain, mettre en place une table de concertation culturelle, organiser une rencontre ou un lac-à-l'épaule annuel réunissant les intervenants culturels afin de favoriser le réseautage et les partenariats, une fête informelle de la culture qui permettrait de souligner le travail des bénévoles et des organismes à chaque année.
- Favoriser une meilleure concertation dans les communautés grâce à une volonté de collaborer qui permettrait d'animer le milieu (bibliothèques comme lieux multidisciplinaires, animation et soutien à des groupes porteurs, développement du transport en commun et du covoiturage). Établir davantage de partenariats avec la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs et les écoles, les entreprises, les organismes, les municipalités, la MRC de Témiscouata (ainsi qu'avec les ministères).
- Établir davantage de partenariats avec les intervenants du Nouveau-Brunswick et du Maine pour développer certains outils de promotion (ex. carte touristique de la région de l'Acadie des terres et forêts).
- Favoriser une plus grande diffusion et promotion dans les médias ainsi qu'une plus grande visibilité sur l'autoroute 85, notamment en partenariat avec le secteur touristique (développer des forfaits pour une meilleure visibilité à l'extérieur de la région et des circuits entre municipalités au moyen d'un fil conducteur (ex. histoire), faire appel à un porte-parole régional connu ou prestigieux).
- Offrir une visibilité aux documents régionaux dans les bibliothèques municipales, mettre en place un espace-boutique permanent tel qu'une vitrine des ouvrages et des souvenirs en vente.
- Maintenir une ressource culturelle permanente pour l'ensemble de la région qui coordonnerait les activités culturelles (ex. un calendrier des événements) et offrirait un soutien aux intervenants (ex. formations diverses, fonds culturel).

Les principaux aspects:

- Favoriser la concertation entre les intervenants culturels et dans les communautés
- Favoriser la promotion de l'offre de tourisme culturel
- Valoriser les acteurs culturels
- Favoriser une coordination de la promotion des activités culturelles
- Réaliser des partenariats avec le milieu scolaire